

CAR 13h30 détachement et PAST

CR de la séance du CA du 24 septembre 2010 – Salle des thèses 14h-...

Ordre du jour:

- approbation du PV de CA du 13 juillet 2010,
- Coopération universitaire régionale et métropolitaine:
 - Point sur l'avancement du plan Campus,
 - Appels d'offres du Plan d'Investissement d'Avenir,
 - Constitution des groupes de travail interconseils et universitaires,
- Présentation de l'étude OFIP n°65 "devenir à 4 ans des diplômés d'un master professionnel en formation initiale"
- Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes
- Avis sur la nomination du directeur de la station marine de Wimereux
- Délibérations sur des dossiers de demande de subvention: CPER et Conseil Régional
- Questions diverses

PR: Mme LEBOIS, nouvelle agent-comptable depuis le 1er septembre , trésorerie générale du nord, direction régionale des finances publiques, contrôle de la TG qui commence la semaine prochaine !

Véronique LEB(L)OIS remplace M. BELOUIN, depuis le 1er septembre. Service de la qualité comptable et correspondant de la cour des comptes.

NP: intervention sur la demande des doctorants ayant signé un CDU. Demande à ce que cela soit mis à l'ordre du jour du prochain CA.

Approbation de PV du CA du 13 juillet 2010

Votre: 20 pour et 1 abstention.

Coopération universitaire régionale et métropolitaine

Avancement du plan Campus convention de site / plan de financement

PR: L'Etat avait annoncé 110Me sur campus grand lille et collectivités territoriales viendrait abonder à 90Me moitié LMCU et CR. Avenant devrait arriver à terme avec le Conseil Général pour un complément de financement (manque 27 millions d'euros, si non par le CG par l'ensemble des collectivités territorial). Fortes contraintes au niveau du budget du CG ...

Si on fait le compte pour le « site » Cité Scientifique, l'ensemble des opérations représente environ 117Me. Certes, il y avait des sommes déjà prévues dans le cadre des CPER ou autre, mais même en les enlevant on arrive à environ 100Me sur ce campus. De nature à changer radicalement les conditions de vie et de travail sur le campus.

MJA: c'est quoi une restructuration ?

PR: rénovation/restructuration, ou extension de bâtiment existant, ou création.

Encore une fois, je pense que ces sommes sont là et que c'est appréciable. Le point qui m'embête, c'est la question de la crèche. Engagement du CG à hauteur de 2 ou 3 Me, mais n'a pas été tenu pour l'instant. On s'efforce à l'obtenir (le financement) dans les 27Me qui restent à venir.

Participation de Lille 1 dans l'opération « pôle image »

PL: serait bien de rappeler au sein du PRES que Lille 2 perde l'habitude de nommer des opérations du nom de ses « produits ».

CV: quand plan Campus avait été présenté on avait entendu PPP partenariat public/public et il semblerait que cela soit PPP partenariat public/privé.

PR d'accord sur ton commentaire, mais on a réduit les PPP « privés ».

CV: le portage se fait par le PRES est-ce que cela nécessite des changements de statuts ?

RL: choqué par la condition de LMCU: financement seulement si nous allons vers la fusion.

NP: me choque que la stratégie d'excellence ne soit que scientifique et pas pédagogique.

MN: par rapport à la région, on constate une différence de « rédaction » du document.

JR: ... commentaires sur le document ...

YS: Demande à ce que le PRES assume le suivi du campus de l'EDHEC comme il semble vouloir le faire pour le plan Campus. Souhaite aussi attirer l'attention sur la condition mise par LMCU. Pas étonnant car c'est ce qui avait été mis dans le dossier ... Est-ce que LMCU va se préoccuper de la position de Lille 2 sur ce sujet (cf. motion non présentée au vote et rôle dans le PRES).

PR: Il y a ce qui est écrit: contrat d'établissement signé par le ministère et la ministre. Ensuite, il y a des déclarations qui montre une différence d'interprétation sur la notion d'autonomie des universités. Sur la question du PRES, c'est un PRES de coopération et de projets. Construits ainsi à cause du périmètre du PRES, ensemble disparate de partenaires. Maintenant, il y a des transferts de compétence et ce qui nous est imposé par le Ministère, c'est que le projet campus soit porté par le PRES. Nous avons proposé des changements de statuts en décembre dernier. La réalité des choses aujourd'hui, nous avons remonté une proposition de statuts qui redescendu avec des corrections du Ministère. Ma position: modifications ne pourrait pas être accepté, sauf à ce que des décisions qui soient relatives au Plan Campus ne soient pas prises indépendamment des stratégies d'établissements. Demande à ce qu'il y ait une double délibération, à la fois du PRES et des parties constitutives du PRES concernés par le projet. Tant que nous n'avons pas approuvé les statuts (6 universités publiques + Ecole Mines/Centrale), ils ne sont pas modifiés ni validés. On a transfert obligé, mais il ne doit pas venir en opposition avec la stratégie de Lille 1. Même problème que pour les villes dans le cadre de communautés urbaines.

CV: double délibération dans règlement intérieur: qui peut le changer et où est-il ? Peut-on l'avoir?

PR: Règlement intérieur voté par le CA du PRES.

JD: remarque sur le plan Campus: on va donner un peu d'argent et faire des choses, rénover des chambres universitaires, rénover la BU ... pour faire des choses qui vont de soi ! Pas à avoir à passer un concours pour que ces choses là soient faites.

PR: totalement d'accord avec toi. Et puis, quand on fait un concours, on fait un vrai concours ...

YS: Demande à avoir les statuts « en cours » du PRES. Ne comprends pas, ou plutôt n'accepte pas, cette nuance entre statuts et règlement intérieur: les statuts, cela passe par les CA des memres fondateurs, pas le règlement ! La « double délibération » doit être dans les statuts sinon ce n'est que de la fumée.

Demande aussi à ce que l'on étudie la possibilité de porter des modifications importantes en terme de gouvernement et d'organisation du PRES en parallèle de la réflexion sur « l'université publique régionale ». Première proposition simple: que les VP ne puissent être les représentants des universités (il y a déjà le président pour représenter la direction), cela aimerait sûrement un peu plus de débat au sein du CA du PRES.

YN: qu'est-ce qui se passe pour les universités qui n'ont pas été sélectionné ?
Appels d'offres du PIA

Intervention de IS sur la présentation des projets identifiés dans le cadre du PIA.

JR: sur les SATT, quelle articulation avec ce qui est passé au niveau du PRES ?

IS: on pensait passer avant l'appel à projet PIA. Car l'appel à projet n'est plus focalisé sur les fonds d'amorçage, ce qui n'est plus mis en valeur dans l'appel à projet. Focus: maturation et recherche publique (?).

VD: c'est quoi le calendrier « d'après » ?

IS: réponse entre 3 à 6 mois.

MNA: On voit que la chimie et les STIC, il y a pas mal de choses, mais dans le domaine des transports, on s'aperçoit qu'il n'y a pas grand chose proposé par Lille 1.

IS: Ce sont les chercheurs qui ont travaillé sur ces projets et ensuite l'établissement à accompagné. On n'a pas eu de remontée au niveau des transports.

BD: dommage qu'il n'y ait pas une réunion un peu plus ambitieuse entre Lille 2 et Lille 1.

IS: sur la partie « imagerie » c'est bien sur l'ensemble. Sur le génomique, on s'est posé la question au niveau du PRES, il y a des pistes de fusion. On a fait l'exercice de rapprocher les projets là où il fallait le faire.

BD: a-t-on plus d'informations sur les modes de financement.

IS: tous les projets sont passés par le service de valorisation pour examiner le cadrage financier. Si on est retenu, il y a une deuxième phase de négociation financière. Sur l'équipement d'excellence, c'est centré sur l'investissement. Globalement, il y a une dynamique intéressante au niveau de la région et beaucoup de ces projets sont autour de Lille 1, un peu autour de Lille 2. On a essayé d'associer, mais ce qui ressort c'est un fort dynamisme au niveau de Lille 1.

Constitution des groupes de travail inter conseils et inter universités

PR: rappel que lors de l'assemblée des 3 conseils élargie, choix de constituer trois groupes de travail inter-université issus des CA, CEVU et CS avec 8 représentants de chaque université. 8 représentants: 2 collège A, 2 B, 2 BIATOS et 2 étudiants. Des réunions devraient être programmées en octobre. Ces groupes tourneront dans chacune des universités. Groupes présidés par le VP de chaque université d'accueil, soit un total de 48+6 (les VP) = 54 personnes.

Première réunion de travail avec les organisations représentants les personnels:

- veiller à ce que chaque organisation présente dans les conseils soit représentée dans les groupes
- assurer une présence continue de Lille 1 dans les débats: suppléance.

Comme il y a 6 listes présentes dans les conseils, chacune des 6 listes nommera un représentant par conseil. Idée de proposer un titulaire et deux suppléants pour maximiser les présences lors des réunions. Importance de la transmission d'information, il ne faut pas recommencer à chaque fois les mêmes discussions. Un titulaire (élu dans le conseil concerné) et deux suppléants (pas forcément élus dans les conseils). Chaque liste doit faire ses propositions de titulaires et suppléants à la direction rapidement si cette approche est validée.

Point d'ambiguïté: est-ce que pour le CA on a bien un représentant issu du CA ou de n'importe quel conseil ? Propose qu'il soit issu du CA, pour respecter la règle de l'université. On assouplit la règle pour les suppléants, mais pour les titulaires je n'y suis pas favorable.

CV: avait pas compris que cela devait être un élu du conseil.

JR: favorable à ce que chaque organisation soit libre de nommer qui elle veut. Laisser la responsabilité aux organisations de nommer qui elles veulent.

YS: Demande à ce qu'il y ait des notes/compte-rendus de chaque réunion diffusés au plus tard une semaine après la réunion à l'ensemble des élus des universités. Demande à ce qu'il y ait un rapporteur qui rapporte succinctement de chaque réunion dans le conseil concerné (mécanisme des commissions). Demande à ce que les ordres du jour et documents de travail soient accessibles à tous les élus quel que soit les groupes. Sur groupe inter-université: je réitère la demande des documents structurels des différentes universités: lettre de cadrage, budget, statuts et règlement, bilan social.

MJA: au lieu de rapporter, autant que l'on y participe !

PR: le processus sera ouvert, mais dans un premier temps, il faut d'abord que les universités prennent contact.

NP: je trouve quand même le découpage est particulier, il va y avoir des recoupements.

FG: trouverait dommageable que quelqu'un qui n'a jamais siégé dans un CA participe à ce genre de réunion, sans remettre en cause la compétence des collègues.

PR: « de préférence un élu du conseil » en espérant que vous respecterez cette règle. Il ne faut pas qu'une souplesse excessive soit mal comprise par nos partenaires.

PL: rappelons qu'à 54, il n'y aura pas de débat. Il faudra un travail de préparation important au préalable et ensuite.

PR: Proposition « finale »: Chaque liste : CGT, SGEN/CFDT, SNESUP, UNSA, DPE, O&I nomme pour chaque groupe un représentant issu de préférence du conseil correspondant plus à sa libre disposition un ou deux suppléants.
(pas d'opposition sur cette proposition)

PR: pour les étudiants, on a 4 listes: EAI, MET, UNEF et SUD, mais il n'y a que 2 « places ». Suite à une réunion, on peut prendre le principe que chaque organisation soit représentée au moins dans un des groupes de travail – principe de représentativité – et principe de la suppléance. Suppléance à leur entière possibilité (même d'autre liste). Sur CA: un UNEF et un MET, CEVU, 1 UNEF et EAI, CS un UNEF et 1 SUD. Correspond aux possibilités par rapport au représentation.

Élu SUD: information tardive sur l'arbitrage au CA, demande à reporter le vote.

PR: on ne peut pas reporter et bloquer la décision ... ou alors vous prendrez le temps en marche. Tout le monde a été convié à la réunion et vous pouvez donner mandat si vous ne pouvez être présent le jour de la réunion.

YN: comme nous n'avons que des élus parmi les BIATOS nous auront du mal à trouver un titulaire, par exemple au niveau du CA.

Vote: pour: 20, contre: 0, abstention: 1.

Martine CASSETTE, directrice de l'OFIP, pour présentation « devenir des diplômés d'un master professionnel en formation initiale (n°65) ».

PR: étude originale car généralement c'est le devenir à 2 ans et on est les premiers en France à mener une telle étude. Nous donne des informations extrêmement important.

M.Cassette: on est sur l'information concernant les formations initiales. (se reporter au document sur le site de l'OFIP pour avoir l'ensemble des chiffres).

Part d'emploi stables plus disparate mais qui peut se justifier (aménageur/urbaniste): 76%
Salaire net médian: 1867e (va de 1600e (géo/bio) à 2033e (info/marketing/gestion). 75% dans secteur privé, 18% secteur public, 7% associations.

Taux d'insertion stable: 94% à deux ans, est passé à 95%. Evolution favorable dans tous les champs disciplinaires, mais ceux qui ont le plus de difficulté sur leur insertion professionnelle sont encore un peu en retrait.

Pour 87% des diplômés, c'est avec le Master que l'emploi est en adéquation.

67% des diplômés qui ont suivi au moins une formation complémentaire (recouvre plusieurs choses différentes: dans le cadre professionnelle, ou parce que l'on est dans une formation de recherche d'emploi). Réinscription dans le supérieur: forte disparité pour la biologie géologie (20%).

Satisfaction des diplômés: 77% des diplômés sont satisfaits de leur emploi à 4 ans (80% à 2 ans).

MJA: merci pour cet important travail. Est-ce que vous distribuez cette enquête auprès du monde économique.

M.Cassette: Nous avons une liste de distribution de 700 personnes, en interne, au niveau externe double démarche: représentants officiels, rectorat, chambres économique. Aussi distribué dans les CIO des lycées. Difficulté: il faut démultiplier l'information et il faut multiplier les correspondants. Si vous me proposez des pistes complémentaires, je suis preneuse.

PR: Je vais refaire un courrier à un certain nombre de décideurs institutionnels pour attirer l'attention pour ce type d'enquête.

T.Lepers: pas bête de joindre une cinquantaine d'exemplaire papier pour irriguer directement les instances de décision en plus des responsables.

B. Deprez: félicitations pour ce travail. Les formations doivent un peu plus dialoguer avec les professionnels, pour qu'il n'y ait pas de discordance entre ce qui est appris et ce qui est utilisé. Normal et naturel d'avoir une FC après la FI. Pas prendre cela négativement, c'est normal, mais il faut regarder le contenu de ces formations.

FG: outils de pilotage exceptionnels pour des responsables de formation. Pour la diffusion, les responsables de formation ont aussi une responsabilité par rapport à la diffusion. Sans doute que la base mise en place permettra d'éviter les multiples envois.

NP: différence de coût par étudiant, notamment en Sc Eco. Et Hum. beaucoup moins cher et pourtant ont une insertion professionnelle égale. En interne, tous les étudiants, surtout ceux en 1ère année, il faut tout de suite leur montrer qu'ils sont à la bonne place. Qu'on leur montre les carrières des étudiants qui sortent de Lille 1. Sur les CIO, la pente à remonter est énorme. « l'université, si vraiment vous n'avez rien trouvé d'autre ». Demanderait aux journalistes, spécialistes d'éducation, a priori, que pensez-vous des taux d'insertion des étudiants, des niveaux de salaires ...

PL: joindre au concert de louanges. Rajouter que cela souligne l'importance du travail pédagogique qui est fait dans cette université. Faire d'avantage de petits groupes à travers des systèmes pédagogiques. Demande d'arriver à un peu plus de précisions sur certaines cohortes. Pour l'IAE clairement, intéressant de voir des différenciation (entreprises publiques, sociales, socio-sanitaire).

JR: est-ce que cette enquête avait été réalisé pour les Master Recherche ? (non) Sur la question des

masters biologie/géologie, cela représente beaucoup ? J'oublie pas quand même qu'il y a une certaine sélection à l'entrée et que parfois on limite les entrées aux places disponibles en insertion. MC: « bio-diversité » devient de plus en plus important. Fort décalage par rapport aux autres formations. Pour les Master «Recherche» on fait les enquêtes à 2 ans, c'est du « luxe » pour pouvoir le faire à 4 ans. Les fleurs sont à partager avec l'ensemble de l'équipe et de la direction qui met les moyens pour que ce travail puisse être réalisé. Vraie difficulté est de toucher les 18000 étudiants, même en envoyant un mail ce n'est pas gagné. Participe aux réunions de pré-rentree ou au niveau du BAIP. Pris le principe de dire qu'il faut médiatiser par des intervenants entre l'OFIP et les étudiants. J'ai demandé de me laisser faire ½ journée au niveau des secrétariats pédagogiques. Important que les enseignants et secrétariats soient des relais.

JD: sur le fond, on est content que nos diplômés s'insèrent. Mais c'est normal, sinon on les fermeraient. Ce sont de petits effectifs et il y a une sélection à l'entrée, mais sur les autres Master ou au niveau L.

YS: Remerciements pour tous ces travaux, importants en terme d'analyse et d'exhaustivité, et souhaiterait qu'ils soient plus mis en valeur. Par exemple avec un encart systématique dans les « illico » sur une étude tous les 15j ou tous les mois. Intéresserait sûrement beaucoup de collègues et d'étudiants. Aparté: félicite pour les efforts faits dans l'illico qui signale les dates des prochains conseils, mais sans lien sur les ordres du jour.

M'interroge sur les actions que l'on pourrait mener pour pérenniser les liens avec les anciens étudiants qui font l'effort de répondre à ces questionnaires. Pas vraiment de notion d'appartenance à l'université une fois partis. Important de saisir cette occasion de liens avec les anciens étudiants. Est-ce qu'ils sont destinataires des résultats de l'enquête ? Est-ce que l'on ne pourrait les solliciter à ce moment là sur leur intérêt pour une implication dans l'université: interventions en enseignement, terrains de stage, coopération recherche, taxe d'apprentissage, demande sur leurs besoins en terme de formation continue ...

M.Cassette: sur lien avec anciens: comme on le fait essentiellement par téléphone, les responsables demandaient les coordonnées. On envoi à chaque responsable les coordonnées des anciens si ils ont donné leur accord suite à l'entretien téléphonique.

PL: sur la sélection au niveau des Master, on ne peut pas dire ça. Si on suit les étudiants, on les orientent dans les filières la où ils semblent les mieux armés, il n'y a pas vraiment d'exclusion. Il s'agit plus d'orientation sélective, en réalité tu n'as pas de perte. Il y a des enquêtes nationales sur des sorties d'étudiants: 1/3 seulement qui sortent avec un métier pour lequel il a été préparé (à l'université ou dans des écoles). Non seulement nos étudiants ne payent pas beaucoup, mais même si on regarde le coût, un étudiant à l'IAE coûte 2 fois moins cher qu'un étudiant en école de commerce. On doit se battre au niveau des médias qui se basent sur des accréditations privées internationales, qui du coup nous empêchent de nous comparer. Gros travail par rapport aux discours des journalistes et de la presse sur l'université.

CV: On sait depuis longtemps que les salaires médians dans tout ce qui est agro-alimentaire sont moins importants. Difficulté pour comparer différents secteurs. Cela fait très longtemps que l'on a beaucoup d'étudiants qui viennent en biologie, parce qu'ils n'aiment pas les maths, la physique ...

Rapport d'observations définitives de la Chambre des Comptes.

PR: on est en contrôle depuis un petit moment, une bonne année. Contrôle en deux temps: temps un peu général sur l'université et un temps plus sur l'orientation et la gouvernance. C'est un contrôle plus large que ce que l'on pourrait penser à priori. J'ai l'obligation de le présenter mais de m'assurer

qu'il a été diffusé. Pas de remarque particulière sur ce rapport, je pense que c'est la suite qui va m'intéresser. Porte sur la période 2002-2007 ou 2009. Je ne suis pas contre que vous fassiez un certain nombre d'observation, mais l'objet et principalement de dire que le document a été diffusé aux membres du CA.

CV: on lit cela, c'est intéressant, par exemple le CUEEP. Je remarque que la chambre regrette que cela ne s'inscrive pas dans une démarche plus globale (SUDES/IAE/IUT/CUEEP). Sais aussi que les personnels de Sallaumines s'inquiètent de leur avenir.

PR: sur le CUEEP il y a aussi d'autres choses qui sont dites et la Chambre reconnaît la difficulté. Rappel qu'en augmentant les taux de charges sur les emplois gagés, cela change les prévisions ... C'est un problème que l'on cherche à régler, ce n'est pas facile, particulièrement au sein du CUEEP. Je vais recevoir une délégation mardi prochain. On est très attentifs et très soucieux.

YS: revenir sur un suivi avec la commission qui avait été mise en place et poser la question de la structuration « éclatée » de la FC à Lille 1.

PR: plein de choses à dire mais souhaite que l'on en discute plus longuement lors d'un prochain conseil.

Délibérations sur des dossiers de demande de subvention: CPER et Conseil Régional

IS: 4 demandes anticipées (sans avis du CS) car date limite de dépôt arrive avant la première réunion du CS.

Vote: pour: 21, contre: 0, abstention: 0.

Questions diverses:

- CDU, demande de mise à l'ordre du jour du prochain CS+CEVU et question des frais d'inscription
- demande sur la formation des étudiants élus ?

PR: pour l'instant les personnels de l'université sont exonérés des droits d'inscription, conduit à des exemption lors des . Mais nous sommes totalement dans l'illégalité.

XF: droits d'inscription sont une taxe, on ne peut pas exonérer. On était fondé sur une délibération de 1992 par un CAR au lieu d'un plénier (personnel et enfants du personnels et il fallait être électeur dans les collèges personnels). Avant seuls les moniteurs étaient « bénéficiaires », mais maintenant, le CDU les placent dans le collège étudiant.

PR: si on doit reprendre des décisions, il faut que l'on reprenne et de manière informé.

JR: on propose de distribuer une « prime » d'inscription qui compense les frais d'inscription.

PR: il ne faut pas évacuer la question, mais il faut que l'on reste dans la légalité. Sur le fond, on les embauche. Tant que l'on a pas revu le système, ils bénéficient de l'exonération.

FG: ne pourrait-on pas faire que les droits d'inscription soient pris en charge par le CAS ? Et que l'on contribue le budget du CAS.

SM: dans la FC il y a une commission d'exonération et que les apprenants dépose un dossier et que l'on regarde suivant leurs moyens. Idée de revenir sur critère sociaux.

YS: traiter le problème globalement sur le CDU et le statut du doctorant et ses missions. D'où l'intérêt d'étudier cette question en CS+CEVU.

PR: dernier point la station marine de Wimereux a un statut particulier puisqu'elle a un directeur. Qui est proposé par le président d'université après avoir recueilli l'avis du conseil de la station et du CA de l'université. Il y avait 2 candidats potentiels, demande d'un avis du conseil. Un candidat s'est retiré. Je propose donc la nomination de Sébastien Lefebvre, PR au laboratoire LOG, qui a rejoint Lille 1 il y a 2 ans. Avis à l'unanimité du conseil de la station.

Vote: Pour: 21, Contre: 0, Abstention: 0.

YS: sur nomination du directeur de Wimereux, demande à ce que la commission des statuts soit réunie et que les règlements des différentes UFR, laboratoires et services centraux et communs.